

www.mde.gouv.ht

# RAPPORT DU MOIS

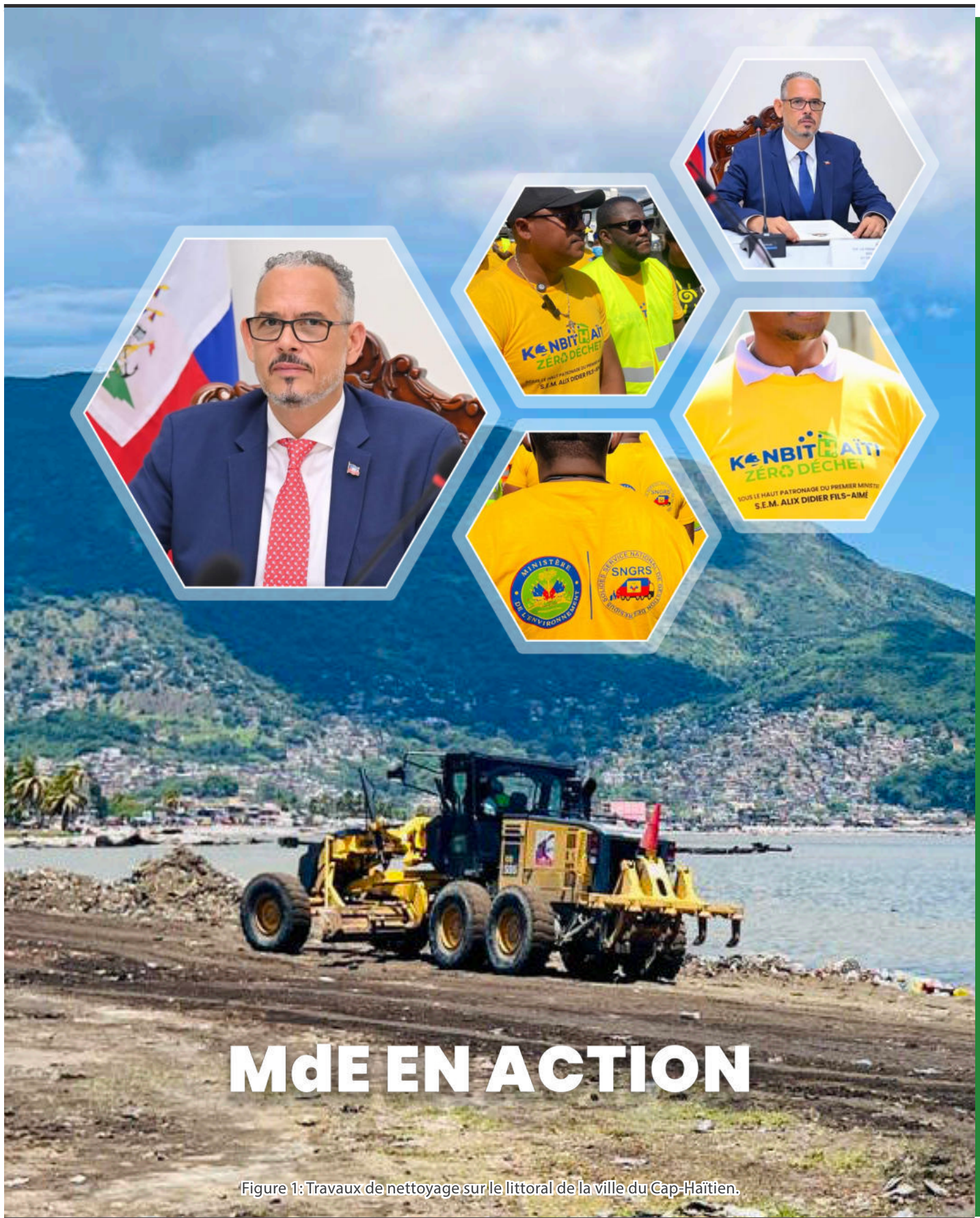
AVRIL 2026



## Un mois d'activités

**AGIR MAINTENANT  
POUR TRANSFORMER L'AVENIR**

Gouvernement de la République d'Haïti  
dirigé par Son Excellence, le Premier Ministre  
**Alix Didier Fils-Aimé**



# MdE EN ACTION

Figure 1: Travaux de nettoyage sur le littoral de la ville du Cap-Haïtien.

# 1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale, instruite par le Premier Ministre S.E.M. Alix Didier FILS-AIMÉ, le Ministère de l'Environnement a poursuivi, au cours du mois d'avril 2026, le déploiement de ses actions en cohérence avec les trois grandes priorités du Gouvernement, à savoir le rétablissement de la sécurité, l'organisation des élections et la relance économique.

Dans ce contexte, le Ministère s'attache à positionner l'environnement comme un levier stratégique transversal, contribuant à la stabilisation des territoires, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la création d'opportunités économiques durables.

Les actions menées au cours de cette période témoignent d'une approche pragmatique, articulée autour de priorités clairement définies et orientée vers des résultats mesurables. Elles s'appuient à la fois sur le renforcement de la présence de l'État dans les territoires, la mobilisation des acteurs locaux et le développement de partenariats stratégiques avec les institutions nationales et internationales.

Le mois d'avril a notamment été marqué par le lancement d'initiatives à fort impact, le renforcement du pilotage des projets structurants, ainsi que par une intensification du dialogue avec les partenaires techniques et financiers, dans une logique d'alignement des interventions sur les nouvelles priorités du Gouvernement.

Le présent rapport rend compte des principales activités réalisées au cours de ce deuxième mois, en les organisant autour des axes stratégiques qui guident l'action du Ministère, à savoir l'amélioration du cadre de vie et la gestion des déchets, la réhabilitation environnementale et la gestion durable des ressources naturelles, la gouvernance environnementale, ainsi que la mobilisation de la finance climatique et de la coopération internationale.

À travers cette démarche, le Ministère de l'Environnement réaffirme son engagement à agir de manière structurée, cohérente et durable, au service de la population et du développement du pays.

## AXE 1 : Amélioration du CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS

Au cours du mois d'avril, le Ministère de l'Environnement a engagé une phase opérationnelle majeure du Programme national Konbit Haïti Zéro Déchet, traduisant la volonté du Gouvernement d'apporter des réponses concrètes et visibles aux problématiques d'insalubrité.

Après une première phase de déploiement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le programme a connu une extension significative à l'échelle territoriale, marquée par son lancement officiel dans le Nord et le Nord-Est du pays.

Le programme a ainsi été officiellement lancé, le 25 avril 2026 sur le littoral du Cap-Haïtien et le 26 avril 2026 à Ouanaminthe, en présence des autorités locales, des services déconcentrés de l'État, des acteurs communautaires et des partenaires mobilisés autour de cette initiative.

En amont de ces lancements, sur instruction du Ministre, une mission préparatoire avait été dépêchée dans les zones concernées, sous la coordination du Directeur de Cabinet et du Directeur général du SNGRS, afin de structurer le dispositif opérationnel, mobiliser les ressources nécessaires et assurer une coordination efficace avec les acteurs locaux.



Figure 2: Photo lancement Konbit Haïti zéro déchet Cap-Haïtien

Les premières opérations ont produit des résultats concrets et mesurables sur le terrain. Sur le littoral du Cap-Haïtien et à Ouanaminthe, environ 3200 mètres cubes de déchets ont été enlevés, et plus de 350 mètres linéaires de canaux sont assainis à Ouanaminthe. Ces actions contribuent à améliorer la salubrité des espaces urbains, à réduire les risques d'inondation et à restaurer la fonctionnalité des zones côtières et des systèmes de drainage.

En parallèle, des initiatives ciblées ont été engagées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment à Delmas 60, où un point de dépôt improvisé a été supprimé et l'espace a été revalorisé en collaboration avec le SNGRS. Cette intervention s'inscrit dans une logique d'embellissement et d'organisation des espaces de collecte, contribuant à améliorer la gestion des déchets et les conditions de vie des riverains.



Figure 3: Embellissement d'un espace de dépôt de déchets non autorisés à Delmas 60.

Dans le même temps, des opérations d'assainissement ont été déployées dans la commune de Carrefour, dans le cadre des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) du Konbit Haïti Zéro Déchet. Ces interventions ont permis de renforcer les efforts de nettoyage, tout en générant des opportunités économiques au profit des populations locales.



Figure 4: Activité de nettoyage sur la commune de Carrefour



Figure 5: Les travailleurs sur la commune de Carrefour

Le programme Konbit Haïti Zéro Déchet a également généré un impact socio-économique significatif, avec la création de 550 emplois à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au cours du mois d'avril. Ces emplois ont été répartis dans plusieurs zones prioritaires, notamment 150 au Cap-Haïtien, 100 à Ouanaminthe et 300 à Carrefour. Cette dynamique contribue à offrir des opportunités immédiates de revenus tout en renforçant les opérations d'assainissement.

Ces résultats traduisent une mobilisation effective des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, de la société civile et des partenaires techniques, autour d'une approche concertée visant à améliorer durablement la salubrité urbaine, à renforcer la présence de l'État sur le terrain et à encourager l'engagement citoyen.



Le programme Konbit Haïti Zéro Déchet s'affirme ainsi comme une initiative structurante, combinant actions immédiates, création d'emplois et mobilisation nationale, au service d'une réponse durable aux défis environnementaux.

Figure 6: Image du littoral du Cap-Haitien, avant et après les actions du Konbit zéro déchet

---

## AXE 2 : RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Le Ministère de l'Environnement a poursuivi, au cours du mois d'avril, ses efforts en matière de réhabilitation environnementale et de gestion durable des ressources naturelles, avec un accent particulier sur la protection des écosystèmes, la réduction des risques et le renforcement de la résilience des territoires.

Les interventions ont été intensifiées dans les zones à forte vulnérabilité environnementale, à travers le déploiement de missions techniques ciblées et le renforcement des actions de terrain.

À ce titre, une mission technique a été déployée aux Gonaïves, par l'intermédiaire de la Direction des Forêts et des Énergies Renouvelables, en vue d'évaluer la situation de dégradation du Morne Bienac, qui surplombe la ville. Cette mission a permis de collecter des données numériques de haute précision grâce à des techniques de modélisation géomatique et à l'acquisition de données LiDAR par drone.



Figure 7: Vue de Morne Bienac, Gonaïves

Cette approche innovante permet une analyse fine des paramètres morphométriques et hydrologiques de la zone, facilitant l'identification des mécanismes de ruissellement à l'origine des inondations, ainsi que la cartographie précise des ravines, des sols exposés, des infrastructures vulnérables et des zones d'habitat à risque. Elle ouvre également la voie à la définition de solutions intégrées, notamment le reboisement et la stabilisation des sols, visant à ralentir le ruissellement des eaux de pluie et à limiter les crues subites en zone urbaine.

Dans le même esprit, le Ministre a engagé une concertation stratégique avec les acteurs communautaires autour de la situation du Morne L'Hôpital, espace écologique majeur fortement affecté par l'urbanisation anarchique, la déforestation et l'érosion des sols. Cette démarche vise à structurer des interventions concertées, en lien avec les communautés locales, afin de restaurer les fonctions écologiques de cet espace et de réduire les risques pour les populations avoisinantes.



Figure 8: Prise de photo avec les membres de la Plateforme Morne Hopital

Le Ministre a également réaffirmé la nécessité de renforcer les mécanismes d'inspection et de surveillance environnementale, afin de mieux encadrer l'exploitation des ressources naturelles et de prévenir les pratiques susceptibles d'aggraver la dégradation des écosystèmes.

## AXE 3 : GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Le mois d'avril 2026 a été marqué par un renforcement significatif de la gouvernance environnementale, à travers la consolidation des mécanismes de pilotage, le renforcement de la présence territoriale du Ministère et l'amélioration de la coordination des interventions.

### Redynamisation des directions départementales

Le Ministre de l'Environnement a engagé un processus de redynamisation des structures déconcentrées du Ministère, notamment à travers des changements opérés à la tête de plusieurs directions départementales stratégiques. De nouveaux responsables ont ainsi été installés dans les départements du Nord, des Nippes, du Centre et de l'Ouest, dans une logique de renforcement de l'efficacité de l'action publique et d'adaptation des équipes aux priorités actuelles du secteur.



Figure 9: Installation du nouveau directeur départemental de l'Ouest.

## Mission dans le Nord et le Nord-Est

Le Ministre a effectué une mission dans les départements du Nord et du Nord-Est, au cours de laquelle il a visité les directions départementales et échangé directement avec les cadres et employés. Ces rencontres ont permis de présenter les priorités stratégiques du Ministère et de mobiliser les équipes autour des axes d'intervention définis.

Les échanges ont également constitué un espace d'écoute, permettant aux employés d'exprimer leurs préoccupations, notamment en matière de moyens logistiques, de conditions de travail et de capacité d'intervention. Le Ministre a réaffirmé sa volonté d'apporter des réponses adaptées dans des délais raisonnables.



Figure 10 : Prise de photo du ministre avec les employés de la DD du Nord-est



Figure 11: Rencontre du ministre avec les employés de la DDN

## Pilotage des projets structurants

Le Ministre a présidé, le 23 avril 2026 au Cap-Haïtien, deux réunions de comités de pilotage portant sur des projets structurants du Ministère, à savoir le projet « Gestion durable des paysages de production boisés pour la conservation de la biodiversité » avec le PNUD et la FAO et le projet « Amélioration de la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières en Haïti » avec le PNUD et Heifer International. Ces réunions ont permis d'évaluer les avancées, d'identifier les défis liés à la mise en œuvre et de définir des orientations visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et l'impact des projets sur le terrain.



Figure 12: Les participants au Copil sur le projet avec la FAO et le PNUD



Figure 13: Les participants au Copil sur le projet avec la FAO et le PNUD



Figure 14: Les participants au copil du projet « Trois rivières », dont le ministre, le représentant adj. du PNUD et le représentant de Heifer International

## Coordination des conventions et projets d'envergure

---

Une réunion stratégique a également été organisée avec l'ensemble des points focaux des conventions internationales et des projets d'envergure, afin de réorienter les interventions en fonction des nouvelles priorités du Ministère et de renforcer l'alignement des actions avec les engagements nationaux.

## Restructuration de l'ANAP

---

Dans une démarche de renforcement de la gouvernance des institutions du secteur, le Ministre a décidé de mettre en place une commission de restructuration de l'ANAP. Elle est composée de représentants du Ministère de l'Environnement, de l'ANAP, ainsi que de représentants du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) et du Ministère de la Défense.

Cette commission dispose d'un délai d'un mois pour soumettre un rapport assorti de recommandations visant à améliorer le fonctionnement, la gouvernance et l'efficacité opérationnelle de l'ANAP.

## Élaboration d'une stratégie nationale de reforestation communautaire

Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de reforestation communautaire est lancé au cours de ce mois, sous le leadership de la Direction des Forêts et des Énergies Renouvelables (DFER) en collaboration avec les partenaires techniques, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette initiative vise à structurer les interventions en matière de reboisement à l'échelle nationale, en mettant l'accent sur l'implication des communautés locales, la durabilité des actions et la restauration des écosystèmes dégradés.

Le document stratégique est attendu à la mi-mai pour validation, et devra servir de cadre de référence pour orienter les actions de reforestation et renforcer la cohérence des interventions des différents acteurs du secteur.

## Visibilité institutionnelle et mobilisation des acteurs

En ce qui concerne les activités de relations publiques, de visibilité et de positionnement du Ministère, le Ministre a réalisé une série d'interventions médiatiques, notamment à l'émission Le Point sur Radio-Télé Métropole, ainsi que des interviews accordées au journal Le Nouvelliste, à l'émission Panel Magik de Magik9, à la plateforme Ayibopost numérique et à l'émission Haïti Climat.

Ces interventions ont permis de présenter les priorités du Ministère, de sensibiliser le public et de mobiliser les acteurs autour des enjeux environnementaux.



Figure 15: Le ministre au studio de Radio-Télé Métropole à l'émission Le Point.

---

## AXE 4 : COOPERATION EXTERNE ET FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

### **Structuration du dialogue stratégique du secteur environnemental**

---

La période sous revue a été marquée par l'organisation, les 16 et 17 avril 2026, d'une table sectorielle d'orientation stratégique de haut niveau à l'Hôtel Karibe, constituant une étape déterminante dans la structuration du dialogue entre le Ministère de l'Environnement et ses partenaires techniques et financiers.

Placée sous le haut patronage du Premier Ministre, cette initiative s'inscrit dans une vision claire portée par le Gouvernement, visant à positionner l'environnement comme un levier stratégique au service des priorités nationales, notamment la sécurité, l'organisation des élections et la relance économique. Elle répond également à la volonté du Ministère de renforcer la cohérence, la lisibilité et l'impact des interventions dans le secteur.



Figure 16: la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti

Les interventions d'ouverture ont mis en évidence le lien étroit entre les enjeux environnementaux, la stabilité des territoires et la sécurité des populations. À cet effet, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti et Coordinatrice résidente a souligné l'importance d'une approche intégrée, annonçant notamment des initiatives visant à renforcer la résilience des communautés et la gestion durable des ressources naturelles, en lien avec les efforts de prévention de la violence et de consolidation de la paix.

À travers cette démarche, le Ministère entend impulser une nouvelle dynamique d'action publique, fondée sur une meilleure coordination des acteurs, une orientation stratégique des ressources et une recherche de résultats concrets au bénéfice des populations.



Figure 17: Me Axène Joseph, Directeur de Cabinet du Premier Ministre lisant le discours du PM

## Présentation des orientations stratégiques du Ministère

Lors de cette rencontre, le Ministre de l'Environnement a dans son discours présenté les grandes orientations stratégiques pour la période 2026–2027, articulées autour de quatre axes prioritaires, à savoir la gestion des déchets, la réhabilitation environnementale et la gestion durable des ressources naturelles, la gouvernance environnementale, ainsi que la mobilisation de la finance climatique et de

---

la coopération internationale.

Ces axes traduisent la volonté de structurer l'action environnementale autour de priorités claires, tout en renforçant son rôle dans la stabilisation des territoires, l'amélioration du cadre de vie et la création d'opportunités économiques, notamment à travers l'entrepreneuriat vert et les initiatives communautaires.



Figure 18: Le Ministre de l'Environnement prononçant son discours de circonstance

---

## **Dialogue structuré avec les partenaires techniques et financiers**

---

La première journée a été consacrée à un dialogue stratégique de haut niveau entre le Ministère et les partenaires techniques et financiers. Les échanges ont permis de dresser un état des lieux des interventions en cours, d'identifier les domaines d'intervention des partenaires et de dégager des zones de convergence.

Ce dialogue structuré a permis d'identifier des pistes concrètes d'alignement autour des priorités du Ministère, notamment dans les domaines de la gestion des déchets, de la reforestation, de la gestion

---

des bassins versants, du renforcement de la résilience territoriale et de la mobilisation des financements climatiques.



Figure 19: Photo du ministre avec des membres du gouvernement et des PTF

## Travaux techniques et identification d'actions opérationnelles

La deuxième journée a été consacrée aux travaux techniques, organisés sous forme de panels et d'ateliers participatifs mobilisant les cadres du Ministère, les experts sectoriels et les partenaires.

Les discussions ont porté en priorité sur la gestion des déchets et la gestion intégrée des bassins versants, selon une approche territoriale intégrée, dite « de la montagne à la mer ». Ces échanges ont permis d'identifier des actions concrètes à court et moyen termes, en mettant l'accent sur la complémentarité des interventions, l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des ressources disponibles.



Figure 20: Atelier technique jour 2 avec les cadres techniques des institutions partenaires

## **Mise en place d'un cadre de coordination renforcé**

L'ensemble des travaux a permis de poser les bases d'un cadre de coordination renforcé, favorisant une meilleure cohérence des actions, une mutualisation des efforts et une orientation plus stratégique des financements en faveur des priorités du secteur environnemental.

Dans cette optique, les discussions ont également ouvert la voie à la mise en place d'un fonds multi-contributeur dédié au secteur environnemental, visant à faciliter la mobilisation et la canalisation des ressources financières autour d'interventions structurantes et à fort impact.

Ce mécanisme, en cours de structuration, permettra de renforcer l'efficacité de l'action publique en assurant une meilleure coordination des financements, en réduisant la fragmentation des interventions et en orientant les ressources vers des priorités clairement définies.

---

## Renforcement des partenariats stratégiques

---

Parallèlement, le Ministre de l'Environnement a multiplié les rencontres bilatérales avec plusieurs partenaires stratégiques, en vue de renforcer la coopération et d'identifier de nouvelles opportunités d'appui. Il a notamment échangé avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) autour du projet TPR2, afin de s'enquérir des avancées réalisées et de formuler des orientations visant à en améliorer la performance.

Dans la même dynamique, des discussions ont été engagées avec le Chargé d'Affaires britannique en Haïti, M. Guy Janes, en vue d'explorer de nouvelles pistes de coopération. Le Ministre a également rencontré le Représentant résident de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), afin d'évaluer les progrès des projets en cours et d'identifier des opportunités d'alignement avec les axes stratégiques du Ministère.



Figure 21: Rencontre avec le représentant de l'UNESCO en Haïti

Ces échanges ont été élargis à plusieurs institutions financières et partenaires internationaux, notamment la Banque interaméricaine de développement (BID), à travers une réunion virtuelle avec sa représentante

---

en Haïti, ainsi que la Banque mondiale, lors d'un échange en ligne avec la Responsable des opérations de la BM en Haïti. Le Ministre a également rencontré le Représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Ambassadeur du Japon, avec qui le Ministère développe un projet de gestion des déchets dans le Nord-Est, ainsi que les responsables de la Pan American Development Foundation (PADF).



Figure 22: Rencontre avec l'équipe de la Banque Mondiale

L'ensemble de ces démarches traduit une volonté affirmée de positionner le Ministère de l'Environnement comme un acteur central de coordination, capable de mobiliser les partenaires autour d'une vision claire, de renforcer la synergie des interventions et de faciliter l'accès aux financements climatiques au service du développement durable du pays.

## Conclusion et perspectives

---

Le mois d'avril 2026 marque une étape décisive dans la montée en puissance des actions du Ministère de l'Environnement, caractérisée par une articulation cohérente entre interventions de terrain, renforcement institutionnel et mobilisation des partenaires.

Les initiatives engagées traduisent une volonté affirmée d'apporter des réponses concrètes aux défis environnementaux, tout en inscrivant l'action du Ministère dans une dynamique structurée, orientée vers des résultats durables. Qu'il s'agisse de l'amélioration du cadre de vie à travers le déploiement du Programme Konbit Haïti Zéro Déchet, du renforcement de la gouvernance environnementale, de la réhabilitation des écosystèmes ou encore de l'intensification du dialogue avec les partenaires techniques et financiers, les actions entreprises témoignent d'une approche intégrée et résolument tournée vers l'impact.

Dans la continuité de ces efforts, le Ministère entend accélérer, au cours du mois de mai, la mise en œuvre de plusieurs initiatives structurantes.

Le Ministère prévoit notamment le lancement du **Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC)** ainsi que de la **huitième phase du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial en Haïti (PMF/FEM – PO8)**. Ces deux initiatives visent à renforcer les actions communautaires en faveur de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'entrepreneuriat vert à l'échelle nationale.

Le mois de mai sera également marqué par le lancement d'une nouvelle édition du concours **Éco-Génie**, destiné à renforcer les actions d'éducation environnementale en milieu scolaire et à promouvoir l'engagement des jeunes autour des enjeux liés à la protection de l'environnement.

Les activités prévues autour de la célébration de la **Journée internationale de la biodiversité**, le 22 mai, ainsi que les préparatifs de la **Journée mondiale de l'environnement**, viendront renforcer cette dynamique à travers des campagnes de sensibilisation, des opérations de nettoyage et des activités de plantation d'arbres destinées à mobiliser les communautés autour des enjeux environnementaux.

Par ailleurs, dans une logique d'extension progressive du Programme Konbit Haïti Zéro Déchet à l'échelle nationale, des activités de curage de canaux et de collecte des déchets seront déployées aux Gonaïves au cours du mois de mai. Ces interventions seront réalisées dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Environnement et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), illustrant la capacité du Ministère à mobiliser des appuis techniques et opérationnels afin de renforcer l'impact des actions sur le terrain.

En somme, les échanges engagés avec les partenaires techniques et financiers autour de la mise en place d'un **fonds multi-contributeur destiné au secteur environnemental** devraient se poursuivre au cours des prochaines semaines, en vue de définir les mécanismes de gouvernance, de mobilisation et d'allocation des ressources.

Ce dispositif constitue un levier stratégique pour renforcer l'efficacité des financements, améliorer la coordination des interventions et soutenir des actions structurantes à fort impact au bénéfice des territoires et des populations.

Le Ministère de l'Environnement réaffirme ainsi son engagement à poursuivre cette dynamique, en consolidant les acquis, en intensifiant les actions sur le terrain et en renforçant les mécanismes de coordination et de financement, au service d'une Haïti plus stable, plus résiliente et plus durable.





# RAPPORT DEUXIÈME MOIS

du MINISTRE de L'ENVIRONNEMENT  
M. VALÉRY FILS-AIMÉ

Période : MOIS AVRIL 2026

Cabinet du Ministre